



FICHE PROJET DE THESE – ANNEE 2012-2013

Fiche à adresser, par voie électronique, à l'école doctorale avant le 12 janvier 2012

Discipline du Doctorat <i>Cf l'article 1^{er} de règlement intérieur de l'ED Indiquer le n° à 7 chiffres et l'intitulé (tout ou partie selon le cas)</i>	CULTURES ET LANGUES REGIONALES 4200030
Mention du Doctorat <i>Cf l'article 1^{er} de règlement intérieur de l'ED Indiquer le n° de la section CNU et l'intitulé</i>	Cultures et langues régionales (73°)
Domaine scientifique principal	Sociolinguistique
Domaines scientifiques secondaires	Lexicologie, Dictionnairique
Entités de rattachement - Centre de recherche (UMR LISA, UMR SPE, ERT, FRES, INRA-CIRAD) - Projet structurant	UMR CNRS LISA Projet ICPP
Direction de la thèse Nom, prénom, tél et E-mail du - Directeur	Pr Alain Di Meglio dimeglio@univ-corse.fr 0623741610
Collaborations extérieures éventuelles envisagées (convention de codirection, - de cotutelle ; entreprise...)	
Type de financement visé <i>(barrer les mentions inutiles)</i>	Aucun
Connaissances et compétences requisés chez l'étudiant	Corsophonie confirmée
Titre de la thèse	U corsu d'oghje. Néologie et langue professionnelle.
Abstract 1 (5-8 lignes, police Arial 10) : Présentation explicite du projet de thèse – Aspects scientifiques <i>Finalité, méthodologie et problématique, intérêt scientifique, caractère innovant</i>	Étude de corpus dans les médias écrits et audiovisuels, de manuels didactiques et des outils lexicologiques existants. Étude critique de l'émergence d'une néologie.
Abstract 2 (5-8 lignes, police Arial 10) : Présentation des enjeux de la thèse <i>Adéquation avec la politique scientifique de l'UCPP - Intérêt de la recherche dans le cadre du développement régional</i>	But applicatif : élaboration de registres professionnels en langue corse. Aide à la décision auprès du futur Conseil de la langue corse (CTC), dictionnairique.
Explication à la suite	

Explicitation du Projet de thèse

1°) Présentation des aspects scientifiques du projet de thèse (½ page à 1 page environ, police Arial 10)
Finalité, méthodologie et problématique, intérêt scientifique, caractère innovant

Des années 70 à nos jours, le processus de dépassement de la diglossie a permis à la langue corse d'être présente en des domaines qui lui avaient été jusque-là refusés. Il s'agit notamment de l'école et des médias. Cette adaptation s'est faite de façon parfois chaotique ou dispersée.

Aujourd'hui la volonté affirmée de normalisation linguistique de la part de la CTC affirme la nécessité d'une plus grande maîtrise de la production de néologie en langue corse dans ses domaines nouveaux.

Par le recours aux archives diverses de l'école publique, du CRDP de Corse, des radios locales (RCFM, Alta frequenza, Radio Adecec,...), de France3 Corse Via Stella, il s'agit de réunir un corpus de textes écrits et oraux présentant un échantillon de ce que sont aujourd'hui et dans leur processus d'élaboration deux registres professionnels de la langue corse : l'enseignement et les médias.

L'étude du corpus aura une vocation descriptive dans l'hypothèse d'une unité, d'une anarchie ou dans des tendances de sectorisation où chaque lieu crée sa propre néologie. Comment agit alors la mise en commun ? Y a-t-il des dynamiques normalisatrices ou des dynamiques d'autonomie de pouvoir sur la langue dans un mouvement contraire ? L'élaboration du corse se fait-elle alors dans une tendance centrifuge ou centripète ? Ce mouvement est-il conforme à l'option polynomique ?

Un second aspect de l'étude du corpus pourra être consacré à une problématique plus linguistique : celle des choix lexicologiques. Etude statistique, choix des mots, critères de choix,...

2°) Présentation des enjeux de la thèse (½ page à 1 page environ, police Arial 10)
Adéquation avec la politique scientifique de l'UCPP - Intérêt de la recherche dans le cadre du développement régional.

Ce thème entre dans l'opération « Description et élaboration linguistiques » de l'axe I de l'équipe ICPP du LISA : « Configurations méditerranéennes et insulaires des littératures, des langues et des idées ».

L'enjeu va clairement 1) sur la connaissance des stratégies de formation des registres professionnels en langue corse, langue non régie par un statut d'officialité ; 2) sur l'aide à la décision auprès du futur Conseil de la langue corse (CTC) dans la perspective d'élaboration d'outils au service de l'harmonisation des lexiques nouveaux (dictionnaire) et de l'élaboration d'une langue corse moderne commune (processus de normalisation linguistique).